

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE
A/C.4/L.557
24 novembre 1958
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Treizième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 13 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL DE TUTELLE

Ghana, Inde, Irak et Yougoslavie : projet de résolution

L'Assemblée générale

Prie le Secrétaire général de convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée générale le 20 février 1959 afin d'examiner la question de l'avenir des Territoires sous tutelle du Cameroun sous administration française et du Cameroun sous administration britannique.
